

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2024

---

HAUT CONSEIL DE STABILITÉ FINANCIÈRE - (N° 2091)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CF29

présenté par

M. Lefèvre, Mme Hai, M. Jean-René Cazeneuve, M. Amiel, M. Causse, M. Da Silva,  
Mme Decodts, M. Dirx, Mme Dupont, Mme Errante, M. Giraud, M. Holroyd, M. Labaronne,  
M. Lacresse, M. Lauzzana, Mme Le Grip, M. Margueritte, Mme Alexandra Martin (Gironde),  
M. Masségia, M. Mournet, M. Reda, M. Roseren et M. Sitzenstuhl

-----

### ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« au regard des capacités financières globales de ces co-emprunteurs ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.